

REGION POITOU-CHARENTE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE GRASSAC – 16267

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE, COMMUNE DE GRASSAC

NECROPOLE du BOURG

Compte rendu de diagnostic sur une nécropole, suite à une découverte fortuite.



Guy Roger - mars 2005
Photo sarcophage(G.R.)

Introduction

Ce site a été découvert fortuitement au cours de travaux de terrassement d'aménagement des fondations d'une maison d'habitation sur le territoire de la commune de Grassac le 13 août 2004. (Cadastre : section A, parcelles 10 et 11).

Lors du décapage de la surface à aménager des vestiges de sarcophages sont apparus. Les travaux ont été stoppés par intervention de Monsieur le Maire de Grassac et le service du SRA de Poitiers a été prévenu. Mme Lambert Nicole sur place a décidé de faire faire un relevé de ces sépultures avant que ce site soit protégé et qu'un nouvel emplacement d'implantation de la maison soit décidé.

1 - Données techniques et mode opératoire

1-1- Les intervenants :

Responsable scientifique de l'opération : Guy Roger, Archéologue, bureau de rattachement BEN-SRA Poitiers.

Topographies souterraine et de surface, texte, infographie, photographies¹ : Guy Roger
Contrôle scientifique : Nicole Lambert - SRA Poitiers.

Compte rendu d'intervention sur une nécropole.

SITUATION :

La commune de Grassac est adossée au plateau de la forêt d'Horte à l'Ouest et domine vers l'Est les bois et les coteaux dominant la vallée du Bandiat. Ancien archiprêtre appartenant au 11^é à l'abbaye de Bourgeuil qui passe au 12^é au chapitre cathédral d'Angoulême. Eglise du 12^é.

Les habitants de la commune de Grassac n'ont pas été surpris par la présence de ces sépultures, en effet les propriétaires des parcelles 12 et 40 avaient déjà rencontré au cours de divers travaux des sarcophages ou traces de sarcophages. A aucun moment nous n'avons pu attester la véracité de ces dires, mais nous n'avons aucune raison d'en douter.

¹ Crédits photos - Sauf indications contraires mentionnées les photos sont la propriété de Guy Roger.



Parcelles 10 et 11 en rose, site en rouge

DESCRIPTION DU SITE :

Le décapage n'a révélé pour l'essentiel que des sépultures ou restes de sépultures, une trace de foyer important, un alignement de pierres sèches qui pourrait correspondre à une base de mur d'une ancienne construction ou mur d'enceinte du lieu de sépulture et d'un possible niveau de circulation avec des restes d'industrie métallifère.

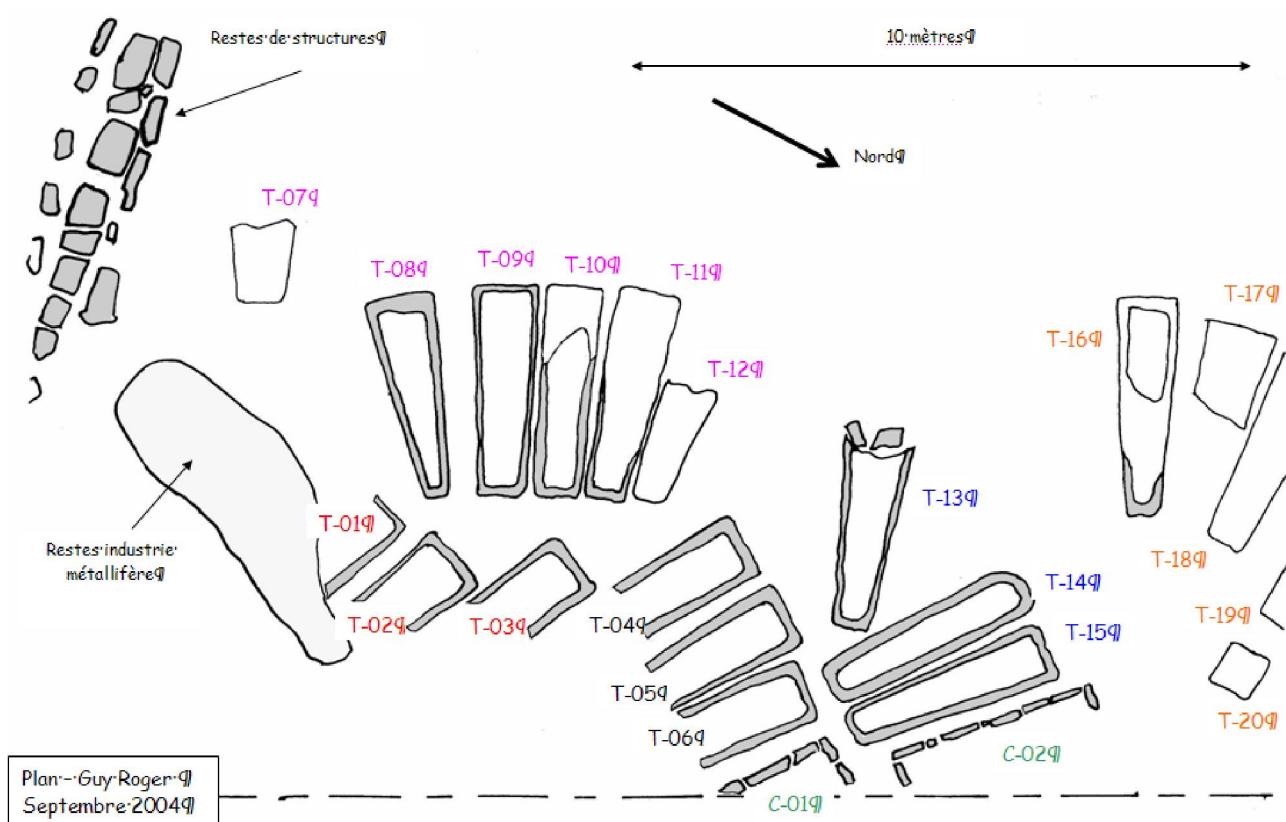
Les sépultures mises en évidence se situent en 5 groupes déterminés comme suit :

- 3 structures dans le GROUPE G1 -, tombes T1, T2 et T3,
- 4 structures dans le GROUPE G2 -, tombes T4, T5 et T6 et 1 coffrage antro. C1,
- 6 structures dans le GROUPE G3 -, tombes T7, T8, T9, T10, T11 et T12,
- 4 structures dans le GROUPE G4 -, tombes T13, T14 et T15 et 1 coffrage antro. C2,
- 5 structures dans le GROUPE G5 -, tombes T16, T17, T18, T19 et T20.

On dénombre dans cette évaluation un total de 22 sépultures, réparti en :

20 sarcophages trapézoïdaux appelés T1 à T20,

2 coffrages anthropomorphes appelés C1 et C2



SARCOPHAGES TRAPEZOÏDAUX :

Les 20 sarcophages trapézoïdaux mis en évidence couvrent presque toute la surface découverte, avec une densité variable, nettement plus forte dans la partie Est ils sont tous orientés globalement ouest-est.

Tous les sarcophages sont taillés dans un calcaire local, type "coquille", calcaire relativement courant dans les environs de ce secteur en raison de l'existence de nombreuses carrières. Une analyse pétrographique pourrait préciser l'origine de ce calcaire blanc. Aucune alvéole céphalique n'y est repérable.

Les dimensions qui ont été relevées ne révèlent pas la présence de sarcophages d'enfants. La plupart des cuves se situent dans les fourchettes habituelles (*longueur : 1,90 à 2,05 m ; largeur tête : 0,56 à 0,67 m ; largeur pieds : 0,39 à 0,47 m*).

A la suite du décapage brusque par l'engin mécanique aucune hauteur ne semble entière si ce n'est que pour les sarcophages T5, T6 dans le groupe G2 et T14, T15 dans le groupe G4 où les cuves ne semblent pas avoir subi de détérioration importante et révèlent une hauteur estimée à 0,42 cm. Aucun couvercle n'est repérable.

POUR LE GROUPE 1, les sarcophages T1, T2 et T3, sont tous recouverts par une couche de scorie, vraisemblablement rejet d'un foyer d'industrie métallifère situé à proximité. Quelques ossements sont visibles sous ces scories. Il est impossible hors fouille de déterminer s'ils sont en connexion anatomique ou dispersés.

POUR LE GROUPE 2, le sarcophage T4, semble vide de tout ossement, le T5 et le T6 ont été réutilisés, ces tombes comportent un remplissage d'ossements sans organisation, jusqu'au sommet de la cuve.

POUR LE GROUPE 3, la structure T7, a été arasée jusqu'en son fond et ne révèle donc rien, les T8 et T9, recèlent quelques ossements en connexion anatomique et en position de décubitus dorsal. Les T10 et T11 partiellement arasées contiennent quelques ossements qui semblent en connexion anatomique. La T12, partiellement arasée ne comporte aucun reste humain.

POUR LE GROUPE 4, dans le sarcophage T13, il y a eu réduction de corps, les ossements antérieurs ont été repositionnés sur le côté pour faire place à un nouveau corps. Le squelette en connexion anatomique est entouré d'au moins des restes d'un squelette antérieur. Des gros os plats ayant servi au calage du crâne. Les tombes T14 et T15, semblent les plus complètes du site découvert, une terre noire organique recouvre des ossements mais en l'absence de fouille il n'est pas possible de déterminer s'ils sont en place ou s'ils ont été bouleversés.

POUR LE GROUPE 5, les 4 structures T16, T17, T18, T19 et T20 ont été complètement arasées par l'engin de décapage il ne reste rien d'archéologiquement exploitable dans ce groupe.

Entre ces groupes et particulièrement entre les groupes G2, G4 et G5, la terre du cimetière semble avoir été fréquemment bouleversée et le très rare mobilier recueilli, dans les sarcophages ou dans leur environnement immédiat, est toujours en position secondaire : On note toutefois la présence de quelques fragments de céramique paléochrétienne, surtout vers le G2 vers l'Est ainsi que quelques indices de céramiques du Haut Moyen Âge. Ces quelques éléments nous donnent une fourchette très large de datation (*VIIe - Xe siècle*).

COFFRAGES ANTROPOMORPHES :

Les deux coffrages C1 dans le GROUPE 2 et C2 dans le GROUPE 4, apparaissent en limite du site vers l'Est. Ils sont orientés Ouest4 Est et ne possèdent pas d'alvéole céphalique. Les coffrages sont réalisés en pierres d'appareil quadrangulaires. (*Long. de 1,98 à 2,05 m*), ils épousent la forme des corps. Nous n'en connaissons pas la hauteur, ni la largeur précise. L'intérieur est recouvert d'une épaisse couche de terre noire organique, aucun ossement n'y est repérable.

AUTRES VESTIGES :

Outre les sépultures, quelques vestiges divers ont pu être observés :

- Structures basses d'un mur bien conservé. Il s'agit d'un alignement de grosses pierres naturelles, non taillées, aménagées sommairement pour constituer un mur de pierres sèches d'une largeur moyenne de 0,40 à 0,50 m, conservé sur une profondeur maximale de 0,40 m, et orienté Ouest4 Est.
- Reste d'industrie métallifère. Sur une surface d'environ 10 m² reste d'un important foyer où le laitier est encore visible. Il est à signaler que ce laitier a dégueulé dans les sarcophages T1, T2 et T3.
- Une autre structure d'hypothétique d'alignement très grossier sans organisation apparente a également été repérée sous la terre arable.

CHRONOLOGIE DU SITE :

Elle reste difficile à cerner avec précision, compte tenu des maigres données du mobilier et des limites méthodologiques du relevé succinct qui a été fait. Les observations ont été faites à partir du décapage accidentel de la pelle mécanique. A aucun moment il n'a été touché à la structure même de la nécropole. Il convient donc d'apprécier avec prudence le présent compte rendu.

CONCLUSION :

Cette intervention archéologique a permis de révéler la présence d'une nécropole qui semble s'étendre hors la zone de décapage. Néanmoins ce cimetière semble avoir déjà eu divers bouleversements ne serait-ce que par l'aménagement de la route qui passe à quelques mètres et par la construction des maisons voisines.

Pour éviter le pillage du site et en assurer sa protection, il a été posé un géotextile sur toute la surface sensible, revêtement fixé par de solides piquets en ferraille. Le maître d'œuvre devrait recouvrir cette surface de terre très rapidement.

Guy Roger
Novembre 2004



Vue d'ensemble de la découverte (ph. Guy Roger)